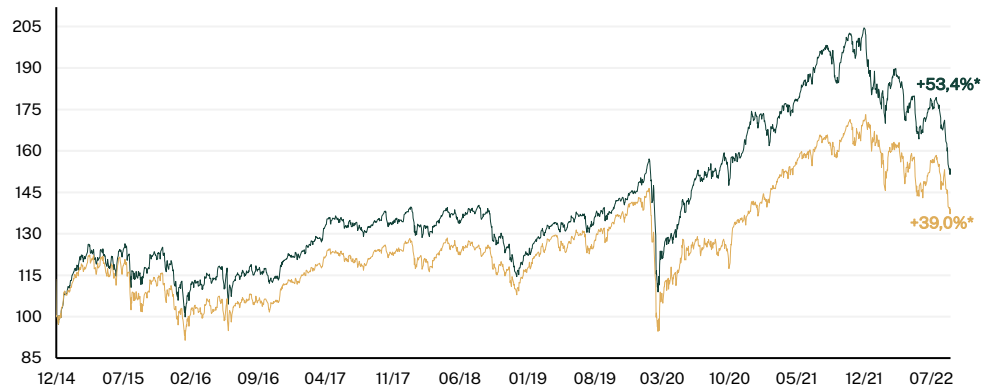


INFORMATIONS GENERALES

Dépositaire	Société Générale
Code ISIN (Part A)	FR0010178665
Code ISIN (Part I)	FR0010182352
Code ISIN (Part R)	FR0014000E19
FCP Eligible au PEA	Oui
Valorisation	Quotidienne
Frais de Gestion Part A	2,32% de l'actif net
Frais de Gestion Part I	0,96% de l'actif net
Frais de Gestion Part R	1,40% de l'actif net
Commission de surperformance (High Water Mark)	20% TTC par rapport à l'indice
Droits d'entrée	2% maximum
Droits de sortie (acquis au FCP)	Néant
Valeur Liquidative (Part A)	337,61€
Valeur Liquidative (Part I)	172 095,36€
Valeur Liquidative (Part R)	139,26€
Date de création (Part A)	3-juin-05
Date de création (Part I)	11-avr-07
Date de création (Part R)	18-déc-20
Actif Net	66,87 M€

Performances et statistiques au 30 septembre 2022



	1M	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	Lancement
Part A	-10,3%	-25,7%	20,7%	14,8%	22,0%	-14,3%	9,6%	-0,2%	17,7%	125,1%**
Stoxx 600	-6,6%	-20,5%	22,2%	-4,0%	23,2%	-13,2%	7,7%	-1,2%	6,8%	43,5%
Stoxx 600 TR	-6,5%	-18,7%	24,9%	-2,0%	26,8%	-10,8%	10,6%	1,7%	9,6%	131,0%
Part I	-10,2%	-25,0%	21,8%	16,3%	23,7%	-13,1%	11,1%	1,1%	19,4%	72,1%***
Stoxx 600	-6,6%	-20,5%	22,2%	-4,0%	23,2%	-13,2%	7,7%	-1,2%	6,8%	1,5%
Stoxx 600 TR	-6,5%	-18,7%	24,9%	-2,0%	26,8%	-10,8%	10,6%	1,7%	9,6%	57,0%

*Performances affichées depuis le 31/12/2014
**Performances depuis le lancement de la part A le 03/06/2005
***Performances depuis le lancement de la part I le 11/04/2007

Valeurs à 3 ans (Données Quantalys)	Gay-Lussac Green Impact
Volatilité	18,68%
Max Drawdown	-30,66%
Beta	0,86
Sharpe Ratio	0,21
Tracking Error	9,40%

RATIOS CLES

Taux d'investissement (lignes directes)	89,32%
Nombre de lignes	30
Performances mensuelles Part A	-10,26%
Performances mensuelles Part I	-10,17%
Performances mensuelles Part R	-10,19%
PER médian 2022	18,44

REPARTITION PAR CAPITALISATION

Nom	% actif net
Plus de 5 Mds €	41,18%
De 1 à 5 Mds €	24,39%
Moins de 1 Mds €	34,42%
Capitalisation moyenne (Mds €)	43,73
Capitalisation médiane (Mds €)	3,07

CINQ PREMIERES POSITIONS DU FONDS

Nom	% actif net
NOVO NORDISK	9,80%
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	9,54%
ROBERTET	5,81%
SHURGARD SELF STORAGE	4,98%
ROCHE HOLDING	4,55%

Commentaire macro-économique

Le mois de septembre a été marqué par une baisse prononcée des marchés toutes zones géographiques confondues, dans un contexte économique, monétaire et géopolitique toujours tendu : S&P 500 -9,21%, STOXX 600 -6,47%, CAC 40 -5,83%.

En Europe, les tensions inflationnistes persistent, avec un taux d'inflation de 10% en zone euro, en accélération par rapport au mois d'août (9,1%). Les vingt-sept se sont réunis pour tenter de contenir la hausse des factures énergétiques (les prix sur les contrats un mois européen sur le gaz ayant atteint plus de 270€/MWh fin août), sans pour autant parvenir à déminer de nombreux points de désaccord sur sa mise en œuvre, notamment sur le gaz russe. Les indices PMI sont restés en zone de récession, à 48,5 pour le manufacturier et 48,9 pour les services. Dans ce contexte, la BCE a poursuivi son resserrement monétaire en augmentant ses taux de 75 points de base. Par ailleurs, le mois de septembre a été marqué par deux épisodes politiques majeurs. L'Italie a élu sa nouvelle présidente du Conseil, Giorgia Meloni, leader du parti Fratelli d'Italia, dont le discours prône une révision des traités pour davantage de souveraineté économique. Au Royaume-Uni, la nouvelle première ministre a directement échaudé les marchés avec son projet de mini-budget mal financé. En réaction, les secousses sur les marchés obligataires et monétaires ont suscité une intervention d'urgence de la Banque d'Angleterre, illustrant bien la fébrilité actuelle des investisseurs.

Aux Etats-Unis, les indices économiques restent bien mieux orientés, avec un ISM des services à 56,9 et à 52,8 pour le manufacturier. Les créations d'emplois restent également dynamiques avec un taux de chômage de 3,7%. Dans ce contexte la FED a de nouveau augmenté ses taux de 75 points de base (après deux hausses similaires en juin et juillet). Les taux directeurs sont à des niveaux inédits depuis 2008, s'établissant désormais entre 3% et 3,25%. La dynamique devrait rester soutenue et les projections de la FED laissent à penser que ces taux devraient être supérieurs à 4% à la fin de l'année. Depuis le mois de juin, l'inflation est restée proche de ses plus hauts d'il y a 40 ans. En août, sur un an, l'indice global des prix (CPI) a atteint 8,3%, au-delà du niveau attendu (8%). Les prix à la consommation (hors énergie et alimentation) ont augmenté de 0,6%, soit deux fois plus qu'en juillet. Le dollar a continué de s'apprécier face aux principales devises étrangères, entraînant notamment une intervention de la banque centrale japonaise pour soutenir le Yen et des craintes sur l'endettement de certains pays émergents.

PROCESSUS DE GESTION

- Deux critères défensifs, **Low Volatility** et **Low Beta**, un critère de performance, **Momentum** ainsi qu'un **filtre d'exclusions sectorielles ESG** pour filtrer quantitativement l'univers d'investissement.
- Sélection de 3 à 4 grands thèmes structurels et/ou conjoncturels par un Comité Macroéconomique trimestriel réunissant économistes, stratèges, gérants de fonds et analystes financiers.
- Définition de l'univers investissable par la sélection des valeurs en adéquation avec les thèmes retenus et validés par l'analyse fondamentale financière et extra-financière (critères ESG et indicateurs environnementaux des sociétés).
- Construction, suivi du portefeuille en budget de risque et suivi des controverses.

OBJECTIFS DE GESTION

- Surperformer l'indice de référence, le Stoxx Europe 600 NR**, sur une période supérieure à 5 ans tout en appliquant une stratégie d'investissement durable.
- Le fonds est majoritairement investi sur les grandes capitalisations des pays de l'Union Européenne.

EQUIPE DE GESTION

Louis de FELS	Thibaut MAISSIN
Hugo VOILLAUME, CFA	Arthur BERNASCONI
Guillaume BUHOURS	Emmanuel GABAÏ
Paul EDON	

EXPOSITION AU RISQUE

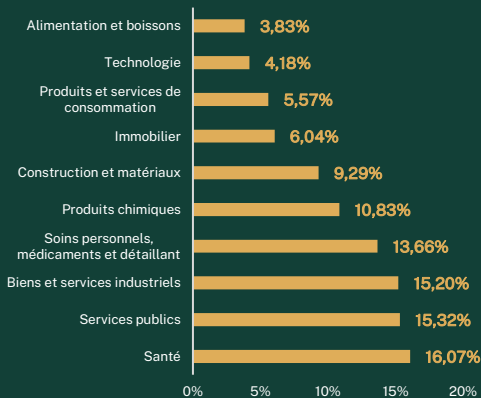


Commentaire de gestion

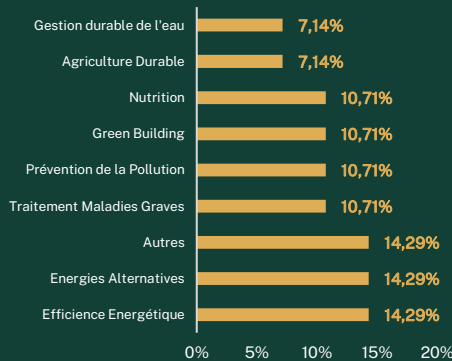
Au cours du mois de septembre, la valeur liquidative du fonds Gay-Lussac Green Impact s'est contractée de façon plus marquée que le marché, affectée par les inquiétudes sur l'inflation, la politique monétaire et les tensions énergétiques. Concernant les ventes nous avons allégé notre position **Befesa** qui souffre particulièrement de l'inflation sur les prix de l'énergie et de la décorrélation avec les prix du zinc qui affichent une baisse de plus de 60% par rapport à ses plus hauts en avril. En ligne avec notre stratégie visant à réduire notre exposition aux sociétés dont les valorisations sont exigeantes, nous avons réduit notre exposition sur **DSM** qui devrait continuer de souffrir de la hausse des taux encore à venir en Europe. Nous maintenons tout de même notre confiance dans la stratégie du groupe de renforcer sa position sur les ingrédients alimentaires et sa R&D de plus en plus axée sur des intérêts écologiques durables. Nous avons également réduit notre position **Novo Nordisk** en ligne avec notre processus de gestion en budgets de risque.

Du côté des achats, nous avons consolidé notre ligne sur l'italien **ERG** qui a achevé sa transformation vers un groupe spécialisé dans l'énergie éolien et solaire. ERG poursuit sa stratégie de croissance à la fois organique et par le biais d'acquisitions à des multiples raisonnables mais continue de traiter à une décote non justifiée par rapport à ses pairs européens. Dans la même veine nous nous sommes renforcés dans **NEOEN** qui bénéficie de la tendance structurelle des investissements dans les énergies renouvelables. De plus, l'accélération des prix de l'électricité suite au conflit entre l'Ukraine et la Russie ne semble pas être totalement intégrée au cours actuel. Pour terminer nous avons augmenté notre participation dans **Argan** qui traite actuellement avec une décote de 20% sur son actif net réévalué ce qui nous semble d'autant plus attractif quand on connaît la solidité financière de ses clients tels que L'Oréal ou Carrefour et la capacité du groupe à faire croître les loyers sur le long terme.

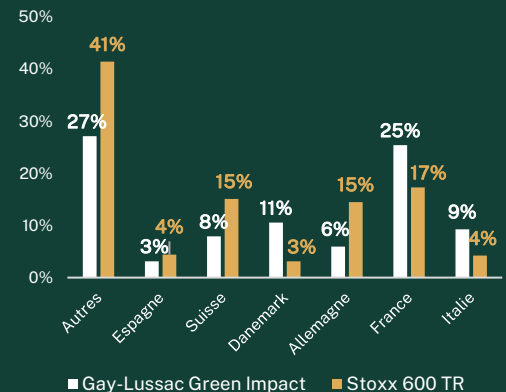
REPARTITION PAR SECTEUR (lignes directes)



THEMES D'INVESTISSEMENT DURABLE



REPARTITION GEOGRAPHIQUE (lignes directes)



Notations extra-financières (ESG)

ANALYSE EXTRA-FINANCIERE DU PORTEFEUILLE*

	Gay-Lussac Green Impact (sur 10)	Indice de référence (sur 10)
Note Environnementale	6,09	6,52
Note Sociale	5,67	5,63
Note de Gouvernance	6,76	6,49
Note ESG**	7,52	7,46

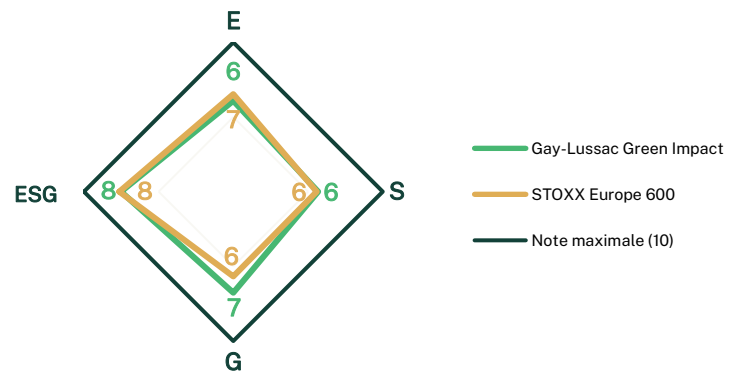
*Sont pris uniquement en compte dans l'analyse extra-financière du portefeuille, les titres vifs (actions et obligations corporate). Les notes sont pondérées en fonction des pourcentages d'allocation dans les titres vifs.

**La note ESG n'est pas une moyenne équipondérée des critères ESG, mais une moyenne pondérée en fonction des critères les plus pertinents pour chaque entreprise en portefeuille, selon son industrie et son sous-secteur.

Taux de couverture du FCP: 97,9% (62,0% MSCI + 35,9% analyse interne)
Taux de couverture de l'indice de référence: 93,1% (84,7% MSCI + 8,5% analyse interne)

L'indice de référence choisi est un indice de marché large qui ne garantit pas les caractéristiques sociales et gouvernementales promues par le fonds.

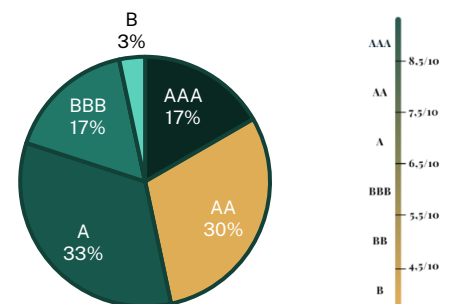
COMPARAISON DU SCORE ESG AVEC SON INDICE



TOP 5 DES MEILLEURES NOTES ESG DU FONDS

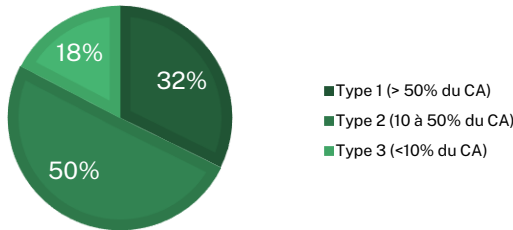
Valeurs	Pays	Note ESG/10	Notation	% actif net
KONINKLIJKE DSM	Pays-Bas	9,6	AAA	2,11%
THERMADOR GROUPE	France	9,2	AAA	3,02%
NOVO NORDISK	Danemark	8,9	AAA	9,80%
GREEN LANDSCAPING	Suède	8,6	AAA	1,80%
GEBERIT	Suisse	8,4	AAA	3,34%

REPARTITION DES VALEURS PAR NOTATION



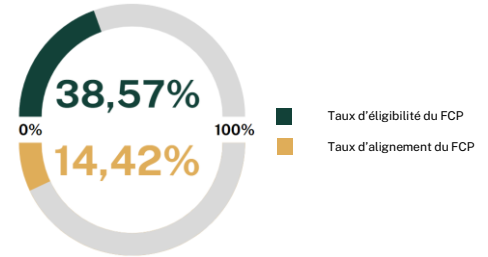
Indicateurs d'investissement durable

INTENSITE VERTE (répartition par type d'émetteur)



- Les émetteurs de **Type 1** ont plus de 50% de leur chiffre d'affaires issu d'activités durables ;
 - Les émetteurs de **Type 2** ont entre 10% et 50% de leur chiffre d'affaires issu d'activités durables ;
 - Les émetteurs de **Type 3** ont moins de 10% de leur chiffre d'affaires issu d'activités durables.
- Taux de couverture : 100%. Source : MSCI.

ALIGNEMENT ET ELIGIBILITE A LA TAXONOMIE EUROPEENNE

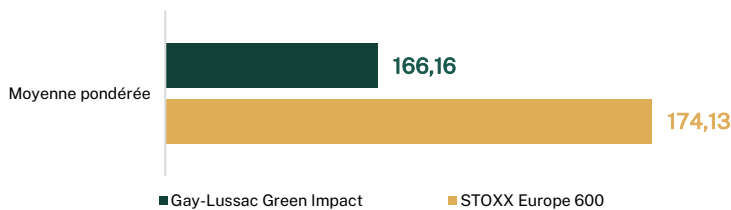


Taux de couverture du fonds : 83%. Source : MSCI.

Indicateurs d'impact environnemental

INTENSITE CARBONE

Scopes 1+2



Scope 1 : Émissions de gaz à effet de serre générées par la combustion de combustibles fossiles et processus de production détenus ou contrôlés par l'entreprise. Scope 2 : Emissions de gaz indirects liées à la consommation d'énergie de l'entreprise.

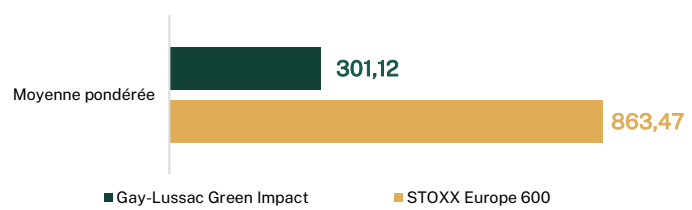
Taux de couverture du fonds : 93,4% ; taux de couverture de l'indice : 99,2%.

*Intensité carbone : Scope 1 + 2 / Millions de Chiffre d'Affaires en €

Intensité carbone pondérée : Il s'agit de l'empreinte carbone du fonds en fonction du pourcentage d'allocation de chaque valeur dans le fonds. La méthodologie de calcul de l'intensité carbone pondérée est issue de l'Annexe 1 des RTS du règlement SFDR datant du 03/2021 et correspond à l'indicateur obligatoire n°3 des principales incidences négatives (PAI) à publier.

Avertissement : Les calculs d'intensité carbone ne prennent en compte que les titres vifs (actions) et ne prennent pas en compte les produits dérivés, instruments de couverture, investissement dans des fonds. Par ailleurs, les calculs sont effectués à partir de la capitalisation boursière au 02/03/2022 et le dernier chiffre d'affaires annuel en date des émetteurs.

Scope 3

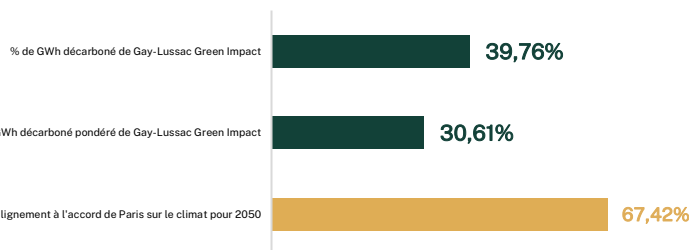


Scope 3 : Autres émissions indirectes produites par les activités de l'organisation, en aval et en amont de la production, lié à la chaîne de valeur complète, telles que l'extraction de matériaux achetés par l'entreprise pour la réalisation du produit ou les émissions liées au transport des salariés et des clients venant acheter le produit.

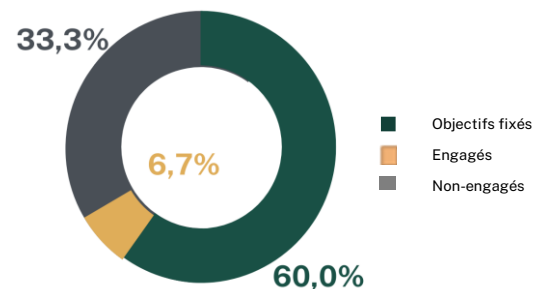
Taux de couverture du fonds : 93,33% ; taux de couverture de l'indice : 98,0%.

ALIGNEMENT AVEC L'ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT (Scénario -2°C)

Pourcentage de GWh décarbonés du fonds



Taux d'engagement des sociétés en portefeuille



Le pourcentage de GWh décarboné correspond à la part d'énergies renouvelables, vertes ou alternatives issues du mix énergétique des positions en portefeuille. Afin de s'aligner avec le scénario 2°C de l'accord de Paris sur le Climat, les entreprises doivent atteindre un taux de GWh décarboné d'au moins 66%. Source: Irena International Renewable Energy Agency - Global Energy Transformation: Roadmap to 2050. Taux de couverture du fonds : 73,3%.

Objectifs fixés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds ayant soumis un scénario respectant la trajectoire d'alignement -2°C de l'Accord de Paris sur le climat au travers d'objectifs quantitatifs.

Engagés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds s'étant engagés à respecter l'objectif -2°C de l'accord de Paris sur le climat et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Non engagés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds n'ayant pas officiellement déclaré s'engager à respecter l'objectif -2°C de l'accord de Paris sur le climat.

Source : Science Based Target Initiative